

Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du

12 avril 2021

Sessione di u

12 d'aprile di u 2021

Lieu:

Bastia

Décision Nº 2021-16

Objet:

Présentation de l'étude sur l'évolution de l'occupation et des

usages des estives par territoire

Oggetu:

Presentazione di u studiu nantu à l'evuluzione di l'occupazione è di

l'usi di l'elpe per territoriu

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, la Chambre des Territoires convoquée le 25 mars 2021 s'est réunie dans la Salle 1113 en visioconférence, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTÎNI Don Marc, ARRIGHI Fabien, BIANCUCCI Jean, GIANNI Jean-Jacques, GIUSEPPI Jean, GUIDICELLI Lauda, LUCIANI Saveriu, MARCELLESI Pierre, MARTINETTI Achille, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, PROSPERI Rosa, SAVELLI Pierre, SARGENTINI François, VANNI Hyacinthe

Etait absent, excusé et représenté:

ANGELINI Jean-Christophe représenté par Monika SCOTTO (ADEC)

Etaient absents et excusés : Mme et M.

CECCALDI Attilius, POLI Antoine

Etaient absents: Mmes et MM.

BERTOLOZZI Paul-Antoine, BORROMEI Vanina, CARLOTTI Pascal, CECCOLI François Xavier, DOMINICI Jean-Baptiste, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, M. LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone

- VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-16, relatif à la présentation de l'étude sur l'évolution de l'occupation et des usages des estives par territoire.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

PREND ACTE

De la présentation de l'étude relative à l'évolution de l'occupation et des usages des estives sur le plateau du Cuscionu et de la volonté de construire une démarche décloisonnée associant les membres de la Chambre des Territoires.

SALUE

La qualité du travail initié par le Comité de massif et sa richesse notamment dans le recueil de données historiques et patrimoniales essentielles à la construction d'un nouveau modèle de développement adapté aux enjeux du monde moderne.

VALIDE

La stratégie de reconquête et de réappropriation de l'espace telle que présentée et son extension aux autres territoires et estives de Corse.

ACTE

La création d'un Comité local ayant pour objectif de débattre des problématiques propres à chaque territoire et définir des solutions pour la gestion de chacune des estives.

S'ENGAGE

A y participer activement afin de placer la revitalisation de l'intérieur, priorité absolue, au cœur de cette démarche, en veillant à lever les conflits d'usage et en facilitant l'association de tous les acteurs du développement local rural.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni